

Roue libre de Thau Infos du 23 mai 2020

A période exceptionnelle, communication exceptionnelle ! Avec ce petit bulletin d'informations, la Roue libre de Thau souhaite faire partager à ses adhérents et sympathisants les dernières actualités de l'association. La sortie de la si longue période de confinement nous donne l'occasion de vous proposer ce premier bulletin, en souhaitant que nous aurons la possibilité de poursuivre cette publication régulièrement.

Vélo et confinement

La Roue libre de Thau reprend ses activités après une période où le vélo a fait l'objet d'injonctions souvent contradictoires... Dans les premiers temps du confinement, le vélo était mal vu des pouvoirs publics et des forces de l'ordre. Un débat s'était même engagé, pouvait-on utiliser son vélo pour se déplacer ? Face à des verbalisations abusives et des fermetures incompréhensibles d'aménagements cyclables, la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB à laquelle nous adhérons) a déposé le 20 avril dernier une requête en référé-liberté au Conseil d'Etat. Dans son ordonnance du 30 avril 2020, celui-ci enjoint le Premier ministre *"d'indiquer publiquement et largement que le vélo peut être utilisé pour les déplacements autorisés durant le confinement"*. Au cours de l'instruction, le gouvernement a reconnu que le vélo n'était en aucun cas interdit si les autres contraintes étaient respectés.

Dans le même temps, des villes comme Berlin, Bogota ou New-York répondaient à la crise en multipliant les aménagements cyclables afin d'encourager les déplacements à vélo beaucoup plus sûrs au plan sanitaire que les transports en commun et, évidemment, moins polluants que l'automobile.

Dans cette logique, des grandes villes françaises (Paris, Montpellier, Grenoble...) ont fait du vélo un outil du déconfinement avec la mise en place de pistes cyclables et de parkings vélo temporaires.

Le plan Coup de pouce vélo

Avec le lancement de Coup de Pouce Vélo par le ministère de la transition écologique et solidaire un pas important a été franchi. Adopté le 29 avril, un plan vélo doté de 20 millions d'euros encourage la pratique du vélo en sortie du confinement afin d'éviter notamment un report massif des transports en commun sur la voiture.

Des pistes cyclables temporaires

Le 27 avril, soit deux semaines avant la date de sortie du confinement (11 mai), la Roue libre de Thau a adressé un courrier au Président de Sète agglomération et aux maires des villes, coeur d'agglomération (Sète, Frontignan et les deux Balaruc) demandant la mise en place de pistes cyclables de parkings temporaires. Les propositions d'aménagements de la Roue libre ont fait l'objet d'un échange en visioconférence avec l'équipe développement durable et mobilité de Sète Agglomération Méditerranée le 5 mai. Le 15 mai, la Roue libre de Thau a rencontré l'adjoint responsable de la voirie à Sète qui a formulé une fin de non recevoir à nos propositions au motif que le service n'en avait pas les moyens et que la ville avait d'autres urgences à gérer.

Une occasion ratée

Ainsi, l'occasion unique de faire quelque peu bouger nos pratiques de mobilité a été irrémédiablement gâchée. Alors que la période de confinement avait permis à chacun d'apprécier le calme, la vie revenue dans les rues des villes et un espace public enfin accessible aux plus fragiles... Alors que les unes et les autres avions pris l'habitude d'aller à pied ou à vélo faire nos courses de proximité... Le « jour d'après » est, comme l'a déclaré le ministre des affaires étrangères, « identique à celui d'avant...mais en pire ».

C'est reparti comme avant

Dans Sète et les villes coeur du bassin de Thau, c'est effectivement reparti comme avant... avec son flot de voitures et de deux roues motorisés dont le confinement nous avait fait oublier les vigoureuses sonorités pétaradantes... La ville de Sète qui a su communiquer pendant la crise en valorisant par une série d'affiches les artistes locaux et après le confinement en éditant des affiches remerciant les « derniers de cordée », n'a pas eu l'idée d'une campagne d'affiches sur le maintien des gestes écologiques en matière de déplacement... « Gardez vos bonnes habitudes acquises durant la crise, ne repartez pas comme avant, laissez votre voiture ou scooter confinés pour les quelques mètres qu'il vous faut pour vos courses, vos visites ou votre rendez-vous... Privilégiez la marche et le vélo, vous vous en porterez que mieux ! »

La Roue libre de Thau roule à nouveau

Désormais, la Roue libre de Thau a repris une vie presque normale.

Les balades du vendredi (réservées aux adhérents) ont repris et notre prochaine balade mensuelle ouverte à toutes et tous nous conduira le dimanche 7 juin à Vic-la-Gardiole.

L'atelier du 6 rue Pierre Sépard à Sète a réouvert ses portes (mercredi après-midi et samedi matin) en respectant les consignes sanitaires malgré l'exiguïté du local.

Trouver un local plus vaste et adapté à l'activité d'auto-réparation devient un urgence absolue pour la Roue libre de Thau. D'autant qu'inscrit dans le dispositif Coup de Pouce Vélo, nous mesurons tous les jours l'importance de la demande de réparation de vélo. Les mécanos de l'atelier ont profité de la période de confinement pour remettre en état des vélos qui nous sont régulièrement donnés par des particulier ou des syndicats de copropriété qui vident leurs caves...

A bientôt sur nos vélos et continuons à rouler librement !

L'équipe de la Roue libre de Thau